

# Fiche de poste

## GRUPE HOSPITALIER : AP-HP CENTRE - UNIVERSITE DE PARIS

**ETABLISSEMENT(S) :** Necker-Enfants Malades

**ADRESSE(S) :** 149 rue de Sèvres  
75743 Paris Cedex 15

**Accès :** Métro ligne 10 et 13 arrêt Duroc  
Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92  
Métro ligne 6 Sèvres Lecourbe – Pasteur  
Métro ligne 12 arrêt Falguière

**Téléphone :** 01 44 49 40 00

## PERSONNE A Contacter

**Direction des soins** France ROUZIER  
**Fonction :** Secrétariat de la Direction des Soins  
**Téléphone :** 01 44 49 41 08 **Mail :** [candidatures.recrutement.nck@aphp.fr](mailto:candidatures.recrutement.nck@aphp.fr)

**DATE DE MISE A JOUR** 04/10/2019

## INTITULE DU POSTE

**Infirmier/puériculteur en réanimation de chirurgie cardiaque pédiatrique**

## METIER

Infirmier(e) et/ou puériculteur(trice)

## CODE METIER

05C10/05C40

## GRADE

IDE/IPDE en soins généraux

## STRUCTURE

Réanimation de chirurgie cardiaque pédiatrique

## DMU

**DMU MICADO : Malformations congénitales et anomalies du développement** composé des services de maternité, néonatalogie, cardiologie pédiatrique, chirurgie cardiaque pédiatrique, chirurgie viscérale, néphrologie pédiatrique et gastro entéro hépatologie pédiatrique.

## SERVICE

## PRESENTATION

Unité de réanimation de 18 lits.

Le secteur de réanimation accueille des enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte atteints de cardiopathies congénitales et acquises en phase pré et post opératoire et réalise une activité d'assistance circulatoire et de transplantation cardiaque.

---

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

### Équipe paramédicale :

2 Cadres de Santé, 1 IDE référent, 55 IDE et 17 AS/AP composent cette équipe.

## LIAISONS

### HIERARCHIQUES

Coordonnateur Général des Soins : Philippe Maurice  
Cadre Paramédical de DMU: Madame Marie Laure Neveu  
Cadre Supérieur de Santé : Madame Nadine Voisenet  
Cadres de Santé : Mesdames Cécile Moro et Nora Homery

### FONCTIONNELLES

Responsable du DMU : Yves VILLE  
Cadre Administratif de Pôle : Bérénice Richard  
Chef de service de l'unité : Pr Olivier Raisky  
Equipe d'encadrement du DMU

### RELATIONS PROFESSIONNELLES

Services de soins cliniques, médico-techniques et de rééducation, services logistiques et administratif, secrétariats du service, EFS, Laboratoires de l'hôpital.

## ACTIVITES

### Mission générale : (répertoire des métiers)

Réaliser des soins infirmiers concourant à l'éducation, la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche afin de maintenir, restaurer et/ou promouvoir la santé de l'enfant.

### Missions permanentes :

- Assurer la prise en charge globale des patients durant la phase pré et post opératoire, tout en respectant les prescriptions médicales
- Assurer la continuité des soins en garantissant la sécurité des patients.
- Organiser les soins par une planification efficace.
- Respecter les règles d'hygiène et d'asepsie.
- Assurer la continuité des soins en regard des différents protocoles établis.
- Assurer l'accueil et le soutien des familles.
- Gérer le dossier de soins.

### Missions spécifiques

- Contribuer à la formation et à l'évaluation des stagiaires et nouveaux professionnels.
- Participer à des travaux de groupe afin de réaliser des protocoles infirmiers.
- Participer à des congrès.
- Participer à des missions humanitaires
- Participer à la gestion du matériel.

### Particularités

- Présence médicale permanente.
- Repas à horaire variable.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Connaître les différents types d'isolements des patients.
- Travail d'équipe.

### Fonctions pédagogiques et de recherche :

APHP C. U. P – Janvier 2020

- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité.
- Réalisation d'études et de travaux de recherche et veille professionnelle.

## QUOTITE DE TRAVAIL

100%

## ORGANISATION DE TRAVAIL

**Travail en alternance jour/nuit, 08h/20h ou 20h/08h, soit 12h de travail effectif**

**Fréquence de travail le week-end : 1 week-end sur 2**

**Les nuits sont obligatoires chaque mois.**

## COMPETENCES ATTENDUES

### SAVOIR FAIRE

- Adaptabilité, initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe.
- Maîtrise de soi, disponibilité et sens de la relation.
- Rigueur, précision, anticipation et rapidité.
- Résistance et énergie
- Sens de l'organisation
- Capacité à prioriser ses actions.
- Capacité à réfléchir dans une perspective de progression.

### CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Maîtrise des techniques de soins.
- Connaissance des diverses pathologies, de leur traitement chirurgical et des conséquences induites par les 2 facteurs précités.
- Assurer la prise en charge globale des patients durant la phase pré et post opératoire, tout en respectant les prescriptions médicales.
- Connaissance de la gestion du dossier de soins.
- Connaissance des formalités administratives relatives à la prise en charge du patient.

### PRE-REQUIS

- Diplôme d'état d'infirmière ou de puéricultrice.
- Formation aux gestes d'urgence.
- Connaissance de l'anatomie et physiologie du cœur.
- Connaissance de la charte du malade.
- Connaissance des différents décrets régissant la profession.

### Qualités requises :

- Etre ponctuel
- Avoir la maîtrise de soi et le sens de la relation
- Savoir hiérarchiser les priorités, anticiper et être organisé
- Savoir réagir dans les situations d'urgences
- Faire preuve de curiosité, être dynamique
- Avoir une conscience professionnelle, informer le cadre en cas d'absence
- Savoir être disponible
- Savoir prendre des initiatives, avoir le sens des responsabilités et du travail d'équipe
- Faire preuve de rigueur et dextérité
- Savoir être professionnel

### GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux.

- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets.
- Exposition au sang.

#### **SURVEILLANCE MEDICALE**

#### **FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL**

- Formation obligatoire : Incendie, annuelle
- Formation sur la prévention des TMS

#### **SURVEILLANCE MEDICALE**

- « Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »
- « Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »